

La VIE PRIVÉE des RESPONSABLES PUBLICS

Colloque interdisciplinaire

La séparation de la vie publique et de la vie privée a-t-elle encore un sens lorsqu'on est un homme ou une femme politique ? Certes, en France comme ailleurs, le respect de la vie privée est un droit fondamental pour tout individu, quel que soit son emploi ou sa fonction. En outre, en France plus qu'ailleurs, les médias et la population semblaient traditionnellement sensibles à la préservation de l'intimité de leurs dirigeants. Toutefois, la vie privée des responsables publics n'est plus le « sanctuaire » qu'elle était - ou prétendait être - il y a une quarantaine d'années. D'une part, la divulgation de scandales financiers ou d'affaire de mœurs, notamment, a débouché sur une demande populaire de moralisation et de transparence dont les médias, des associations et même les pouvoirs publics se sont faits les relais. D'autre part, les responsables publics eux-mêmes admettent que leur vie privée, voire intime, peut intéresser l'opinion publique et font parfois le choix de la dévoiler par le moyen des médias ou l'utilisation des réseaux sociaux.

Si la vie privée des responsables publics est devenue ces dernières années un enjeu majeur au sein du débat public, elle demeure trop souvent encore dans l'angle mort de la réflexion scientifique. Ce colloque propose de conjuguer les regards des sciences humaines et sociales pour étudier ce phénomène de brouillage des frontières entre privé et public et s'interroger sur l'évolution des relations entre citoyens, médias et pouvoir.

Responsable scientifique : Charles-Édouard SÉNAC (*Université de Bordeaux ; CURAPP-ESS UMR 7319 ; CERCLE EA 7436*)

Comité scientifique : Sandrine BAUME (*Université de Lausanne*), David BELLAMY (*UPJV ; CHSSC EA 4289*), Lucie CLAIRE (*UPJV ; TRAME EA 4284*), Cédric GLINEUR (*UPJV ; CEPRISCA EA 3911*), Thomas GUARD (*Université de Franche-Comté ; ISTA EA 4011*), Stéphanie GUYON (*UPJV ; CURAPP-ESS UMR 7319*), Céline HUSSON-ROCHCONGAR (*UPJV ; CURAPP-ESS UMR 7319*), Antoine LILT (*EHESS ; CRH UMR 8558*), Emmanuel NETTER (*Université d'Avignon ; LBNC EA 3788*), Ana PERRIN-HEREDIA (*CNRS ; CURAPP-ESS UMR 7319*), Gabrielle RADICA (*Université de Lille ; STL UMR 8163*)

Partenaires du colloque :

- Centre Universitaire de Recherches sur l'Action publique et le Politique ; Épistémologie et Sciences Sociales (*CURAPP-ESS UMR 7319*), Université de Picardie Jules Verne - CNRS
- Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État (*CERCLE EA 7436*), Université de Bordeaux
- Centre de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens (*CEPRISCA EA 3911*), Université de Picardie Jules Verne

Avec le soutien de l'UFR Droit et Science Politique de l'Université de Picardie Jules Verne.

Inscription gratuite et obligatoire auprès de : curapp@u-picardie.fr

La VIE PRIVÉE des RESPONSABLES PUBLICS



Mercredi 6 février 2019 : 13h30-18h00
Jeudi 7 février 2019 : 9h30-17h10
Logis du Roy - Square Jules Bocquet - Amiens

MERCREDI 6 FÉVRIER 2019

- 13h30 Accueil des participants
13h45 Allocution d'ouverture par Charles-Édouard SÉNAC, professeur de droit public à l'Université de Bordeaux, CURAPP-ESS UMR 7319, CERCCLÉ EA 7436

14h10-16h10

Frontière(s) public/privé en politique : conceptions et distinctions

Présidence : Céline HUSSON-ROCHCONGAR, maître de conférences en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS UMR 7319

- 14h10 **L'interaction entre vie privée et vie publique chez les gouvernants à la fin de la République romaine**
Thomas GUARD, maître de conférences en langue et littérature latines à l'Université de Franche-Comté, ISTA EA 4011
- 14h35 **La distinction entre la vie privée et la vie publique a-t-elle encore un sens ?**
Maxence CHRISTELLE, maître de conférences en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS UMR 7319
- 15h00 **Vie privée, intimité et liens familiaux des responsables publics. Réflexions en philosophie politique et normative sur la question**
Gabrielle RADICA, professeure de philosophie à l'Université de Lille, STL UMR 8163
- 15h25 **La personnalisation de l'intemporel ou l'inexorable confusion entre l'office politique et son titulaire**
Jean-François KERLÉO, professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille, DICE UMR 7318
- 15h50 Discussion
16h10 Pause-café

16h25-18h00

La protection de la vie privée des responsables publics

Présidence : Georges FAURÉ, professeur de droit privé à l'Université de Picardie Jules Verne, CEPRISCA EA 3911

- 16h25 **Le droit à la confidentialité des données fiscales des responsables publics**
Sébastien FERRARI, professeur de droit public à l'Université de Grenoble Alpes, CRJ EA 1965
- 16h50 **Le droit à l'oubli numérique des responsables publics**
Emmanuel NETTER, maître de conférences HDR en droit privé à l'Université d'Avignon, LBNC EA 3788
- 17h15 **Vie sexuelle des personnes politiques : entre vie privée et vie publique**
Béatrice GUILLEMONT, doctorante en droit privé et droit public à l'Université de Toulouse 1 Capitole et à l'Université de Bordeaux, CDA EA 780, CERCCLÉ EA 7436
- 17h40 Discussion



JEUDI 7 FÉVRIER 2019

- 9h30 Accueil des participants

10h00-12h00

La transparence de la vie privée des responsables publics

Présidence : David BELLAMY, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Picardie Jules Verne, CHSSC EA 4289

- 10h00 **La vie privée des responsables publics par le prisme des lois du 11 octobre 2013 relatives à la transparence de la vie publique**
Jeanne DOMINJON, chargée des études et partenariats à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique
- 10h25 **La Haute autorité pour la transparence de la vie publique et le dispositif citoyen de contrôle de la vie privée des responsables publics**
Victoria DOMINICI, doctorante en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS UMR 7319
- 10h50 **Les militants de la transparence : comment définir un équilibre entre le droit à l'information et le respect de la vie privée ?**
Laurence JOURDAIN, maître de conférences en science politique à l'Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS UMR 7319
- 11h15 **La distinction des vies publique et privée des responsables publics au prisme du droit des archives. Réflexions sur la consistance de la transparence**
Nicolas THIÉBAUT, post-doctorant à l'Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220)
- 11h40 Discussion
12h00 Pause-déjeuner

13h30-15h30

Les représentations de la vie privée des responsables publics

Présidence : Patrick LEHINGUE, professeur de science politique à l'Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS UMR 7319

- 13h30 **Ce qui fit scandale de Panama à Fillon**
Jean GARRIGUES, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Orléans, POLEN EA 4710
- 13h55 **Dansons, buvons mais gardons nos distances. Le bal de la presse comme rituel de clôture du champ du pouvoir en Allemagne (1918-2018)**
Nicolas HUBÉ, maître de conférences HDR en science politique à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, CESSP UMR 8209
- 14h20 **Lire, voir et entendre : la vie privée des responsables publics dans le Bulletin quotidien**
Aurore LAMBERT, doctorante en science politique à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris 1, CESSP UMR 8209
- 14h45 **La publicisation de l'homosexualité d'hommes politiques bouscule-t-elle les frontières entre vie privée et vie publique dans le champ politique ?**
Hugo BOUVARD, doctorant en science politique à l'Université Paris-Dauphine, IRISSO UMR 7170
- 15h10 Discussion
15h30 Pause-café

15h45-16h45

La vie privée des responsables publics sur les réseaux sociaux

Présidence : Christian DELPORTE, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CHSC EA 2448

- 15h45 **Représentants politiques, réseaux sociaux et nouvelles technologies : vers un nouveau contrat social individualisé ?**
Coralie RICHAUD, maître de conférences en droit public à l'Université de Limoges, OMIJ EA 3177
- 16h10 **Comptes privés, enjeux publics: la sphère personnelle des responsables politiques à l'épreuve des réseaux sociaux**
Jamil DAKHLIA, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, IRMECCEN, LCP-IRISSO UMR 7170
- 16h35 Discussion
16h45 **Rapport conclusif**, François RANGEON, professeur émérite de science politique à l'Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS UMR 7319